

Baisse des naissances et hausse des décès, amplifiée par l'épidémie de Covid-19

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 93 • Mars 2021



Au 1^{er} janvier 2021, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 5,09 millions d'habitants. Entre 2011 et 2021, la population de la région s'est accrue en moyenne de 0,3 % par an, un rythme proche de la France métropolitaine. L'accroissement naturel y a contribué autant que l'excédent migratoire.

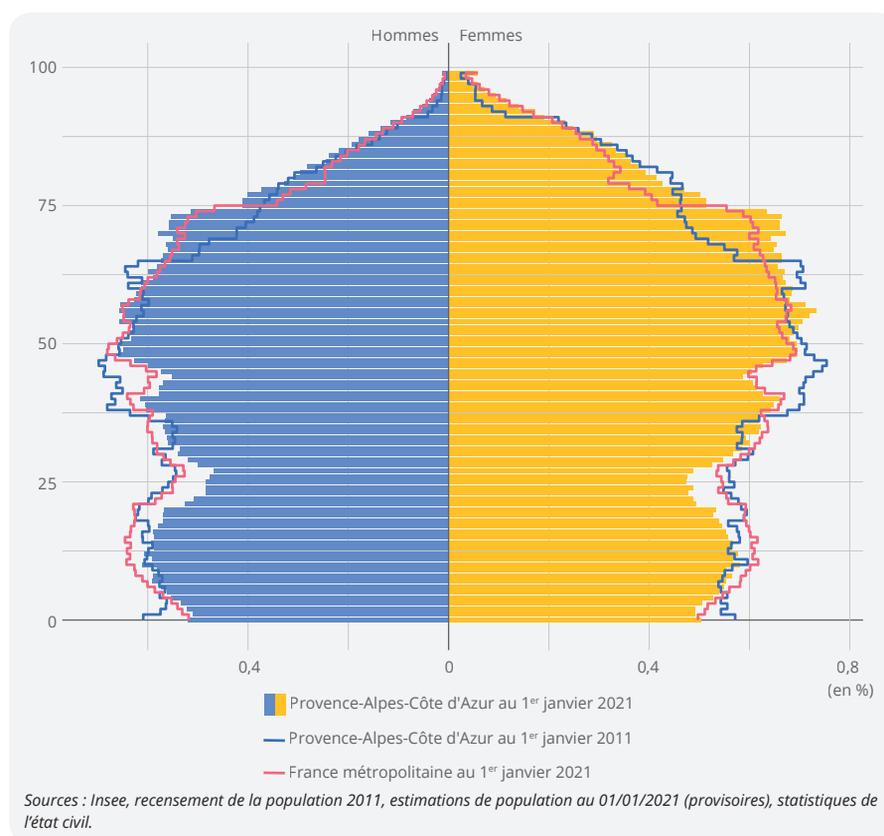
Mais l'excédent naturel s'amenuise depuis 2015 sous les effets conjugués de la hausse des décès et du recul des naissances. La fécondité demeure toutefois plus élevée que dans les autres régions métropolitaines.

L'épidémie de Covid-19 s'est traduite par une hausse marquée de la mortalité en 2020, le nombre de décès dépassant de 8 % son niveau de 2019. Le solde naturel serait légèrement négatif en 2020.

Au 1^{er} janvier 2021, selon les estimations provisoires **► sources et méthode**, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 5 089 000 habitants, soit 8 % de la population de France métropolitaine. Avec 2,05 millions d'habitants, le département des Bouches-du-Rhône concentre à lui seul 40 % de la population régionale. Les Alpes-Maritimes demeurent légèrement plus peuplées que le Var (1 089 000 contre 1 085 000 habitants). Le Vaucluse (560 700 habitants) représente 11 % de la population régionale, les Alpes-de-Haute-Provence (165 700) et les Hautes-Alpes (140 000) environ 3 %.

La région est plus âgée que la moyenne nationale : au 1^{er} janvier 2021, les 65 ans ou plus représentent 23,8 % de la population (contre 21,0 % en France métropolitaine), tandis que les moins de 20 ans sont proportionnellement moins nombreux (22,3 % contre 23,7 %) **► figure 1**. En dix ans, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population s'est accrue au même rythme qu'en France métropolitaine. La part des personnes âgées de 75 ans ou plus a progressé plus vite dans la région (+ 1,2 point contre + 0,6).

► 1. Pyramide des âges de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur aux 1^{er} janvier 2011 et 2021



La région se peuple au même rythme qu'en France

En dix ans, entre les 1^{er} janvier 2011 et 2021, la région a gagné 17 300 habitants en moyenne par an. Ainsi, sur la période, la population s'est accrue d'en moyenne 0,3 % par an, un rythme équivalent à la tendance de France métropolitaine. La croissance démographique est deux fois moindre que dans les régions voisines d'Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 8^e rang des régions métropolitaines par sa croissance démographique.

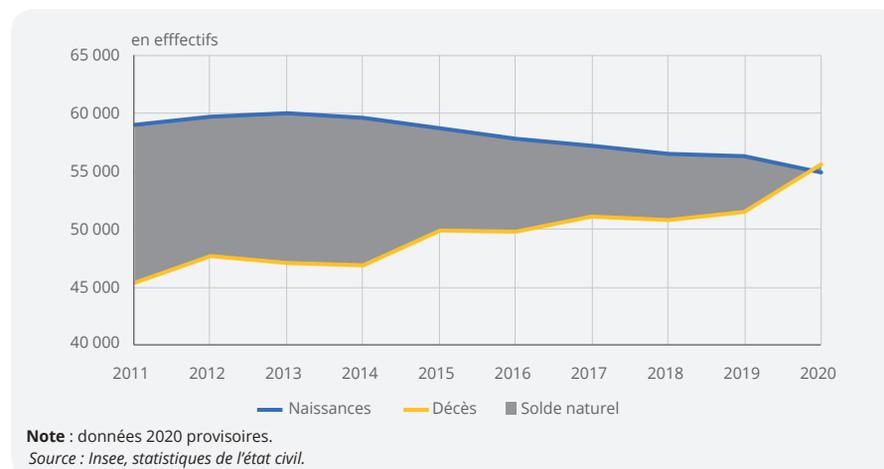
Sur la période 2011-2021, l'essor démographique de la région s'explique à parts égales par le **solde naturel** et le **solde migratoire**. L'excédent migratoire avec le reste de la France (hors Mayotte) concerne toutes les catégories d'âge à l'exception des 18-29 ans. Au cours de l'année 2016, le nombre de personnes de 18-24 ans s'est replié de 0,8 % sous l'effet des migrations internes à la France (- 0,4 % pour les 25-29 ans). Ce déficit aux âges d'études et d'entrée dans la vie active est fréquent dans les régions de province, mais ne s'observe pas en Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Par ailleurs, l'attrait migratoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les seniors est plus modéré que pour les autres régions du sud (Corse, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie). Dans la région, l'excédent migratoire de personnes de 65 ans ou plus ne compense pas le déficit des 18-24 ans.

L'attractivité migratoire soutient la croissance démographique du Var et des Alpes-de-Haute-Provence

Les tendances démographiques sont disparates entre les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Var est le département le plus dynamique. Entre 2011 et 2021, la croissance y est deux fois supérieure à la moyenne régionale (+ 0,7 % par an en moyenne), portée exclusivement par l'excédent des arrivées sur les départs. À l'inverse, la population des Bouches-du-Rhône progresse uniquement grâce à l'excédent naturel.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence et en Vaucluse, le taux de croissance est un peu inférieur à la moyenne régionale. Tandis qu'en Vaucluse, l'excédent naturel soutient seul la croissance, un excédent migratoire compense le fort déficit naturel bas-alpin. Dans les Hautes-Alpes, la croissance démographique est également de plus en plus freinée par un déficit naturel. Dans les Alpes-Maritimes, la progression de la population est lente, les soldes naturel et migratoire étant quasi nuls.

► 2. Nombre des naissances et des décès et solde naturel entre 2011 et 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le solde naturel en baisse depuis 2015

Dans la région comme au niveau national, le solde naturel baisse tendanciellement ► **figure 2**. Tandis qu'il oscillait entre + 12 000 et + 14 000 chaque année entre 2011 et 2014, il se porte en moyenne annuelle à + 5 500 entre 2015 et 2020. En 2020, le nombre estimé de naissances ► **sources et méthode** a continué de décroître tandis que l'épidémie de Covid-19 provoquait une envolée des décès. Au total, le solde naturel de la région devient négatif en 2020, situation inédite ► **encadré 1**.

Depuis 2017, le solde naturel était déjà négatif dans tous les départements de la région sauf les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Il a fortement diminué en dix

ans dans tous les départements, de façon très marquée dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Var et les Hautes-Alpes.

La natalité continue de baisser

L'érosion du solde naturel régional résulte à la fois de la hausse du nombre des décès et du recul du nombre des naissances. Suivant en cela la tendance nationale, le nombre des naissances a baissé dans la région au cours de la dernière décennie. Tandis que de 2011 à 2014 entre 59 000 et 60 000 bébés naissaient chaque année, ils ne sont plus que 56 900 en moyenne entre 2015 et 2020. Le rythme de la baisse s'est accéléré, passant de - 1,1 % par an entre 2015 et 2019 à - 2,4 % en 2020. Sur l'ensemble de la période 2011-2020, le recul de la natalité est moins prononcé dans la région qu'au niveau national (- 0,8 %

► 1. Hausse de la mortalité en 2020 consécutive à l'épidémie de Covid-19

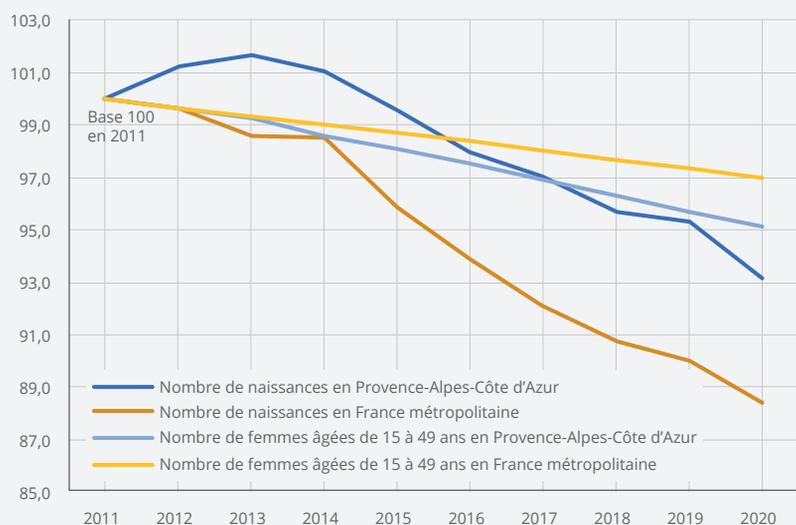
D'après les données transmises par les mairies connues au 20 février 2021 ► **sources et méthode**, 56 600 décès (toutes causes confondues) sont enregistrés en 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur (au lieu de décès), soit 8 % de plus qu'en 2019 et 9 % de plus qu'en 2018. Sachant que les conditions sanitaires ont accru la mortalité aux âges élevés mais l'ont réduite pour les jeunes et enfants, ce surcroît de décès est imputable pour l'essentiel à l'épidémie de Covid-19.

La décennie passée a connu d'autres pics de mortalité (+ 5,4 % en 2012, + 6,7 % en 2015), suite respectivement à l'épidémie de grippe et à la canicule. Inférieur à la moyenne nationale (+ 9 %), cet excédent de mortalité est le 6^e plus élevé des régions métropolitaines derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France. Le surcroît de décès dépasse la moyenne régionale dans les Bouches-du-Rhône (+ 12 %), les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes (+ 11 %). Il est moins prononcé dans les Alpes-Maritimes, le Var (+ 4 %) et en Vaucluse (+ 5 %).

La moitié des décès enregistrés en 2020 concernent des personnes âgées de 85 ans ou plus (+ 10 % par rapport à 2019). Par ailleurs, près de la moitié des décès sont survenus à l'hôpital ou dans une clinique privée, 30 % à domicile et 12 % dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées. La surmortalité par rapport à 2019 a été particulièrement forte à domicile (+ 17 %).

La forte mortalité de l'année 2020, conjuguée à une baisse de la natalité plus sensible que les années précédentes, se traduit par un déficit naturel, phénomène nouveau à l'échelle de la région. En 2020, le nombre des décès excède d'environ 700 celui des naissances. Le taux de mortalité augmente de 0,7 point en un an et se porte à 10,9 décès pour 10 000 habitants. Il s'accroît dans tous les départements de la région, notamment dans les Hautes-Alpes (+ 1,5 point) et les Bouches-du-Rhône (+ 1,1).

► 3. Évolution du nombre de naissances et de femmes âgées de 15 à 49 ans entre 2011 et 2020



Champ : naissances issues de femmes résidant dans la région (naissances domiciliées).
Sources : Insee, recensements de la population, estimations de population (données 2019 et 2020 provisoires), statistiques de l'état civil (données 2020 provisoires).

contre - 1,4 % par an). Il concerne tous les départements de la région, mais de manière plus marquée les départements alpins. Il est plus modéré dans les Bouches-du-Rhône (- 0,5 %).

La fécondité demeure élevée en 2019 mais le nombre de femmes en âge de procréer baisse

Le recul de la natalité observé depuis 2014 résulte à la fois de la baisse du nombre de

femmes en âge de procréer et de leur taux de fécondité.

D'une part, le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans a diminué ► **figure 3**, et ce deux fois plus rapidement que la moyenne métropolitaine. D'autre part, **l'indicateur conjoncturel de fécondité**, en hausse jusqu'en 2013, s'est retourné après cette date ► **figure 4**. Au niveau national, le repli de la fécondité, amorcé dès 2012, est encore plus prononcé.

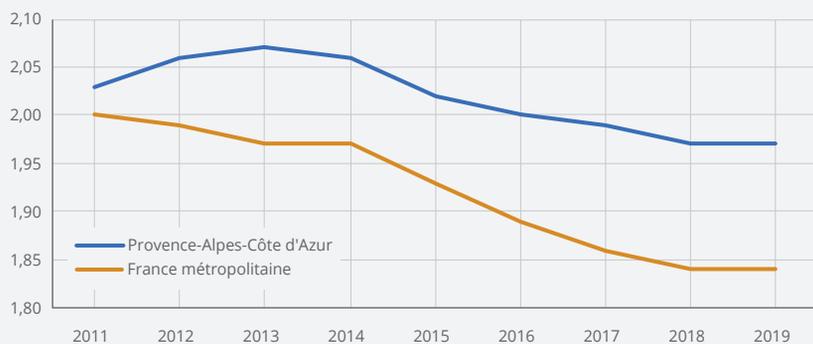
► 2. Le nombre des mariages chute en 2020

Dans un contexte de crise sanitaire, le nombre de mariages est historiquement faible en 2020 : 13 900 unions de résidents de la région, soit 27 % de moins qu'en 2019 (- 34 % au niveau national) ► **sources et méthode**.

Stable sur la période 2012-2018, autour de 19 500 par an, le nombre de mariages avait déjà légèrement baissé en 2019 (19 000). Le nombre de mariages entre personnes de même sexe continue de diminuer. En 2019, les femmes se sont mariées en moyenne à 36,5 ans et les hommes à 39,5 ans (36,1 ans et 38,6 ans en France métropolitaine).

Les mariages restent un peu plus fréquents en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France métropolitaine : en 2019, 37 mariages pour 10 000 habitants, contre 35 pour 10 000 (respectivement 27 et 23 pour 10 000 en 2020).

► 4. Indicateur conjoncturel de fécondité entre 2011 et 2019



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

En 2019, la fécondité se stabilise à 1,97 enfant par femme en âge de procréer dans la région (contre 1,84 en France métropolitaine). Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région la plus féconde de France métropolitaine devant l'Île-de-France. Au niveau départemental, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône se classent aux 5^e et 6^e rang, devancés par des départements franciliens.

Par ailleurs, en 2018, l'âge moyen à la maternité est de 30,7 ans dans la région comme en France métropolitaine, en hausse de 1,3 an en vingt ans.

Une hausse tendancielle du nombre des décès

Conséquence du vieillissement de la population, le nombre annuel des décès augmente depuis une dizaine d'années. Sur la période 2011-2020, il a progressé en moyenne de 2,3 % chaque année, un rythme équivalent à la moyenne française. Tandis qu'on dénombrait en moyenne 46 700 décès par an entre 2011 et 2014, ce nombre est de 50 600 en moyenne entre 2015 et 2019. La poussée de mortalité de 2020 (55 600 décès) liée à l'épidémie de Covid-19 a encore accentué cette tendance.

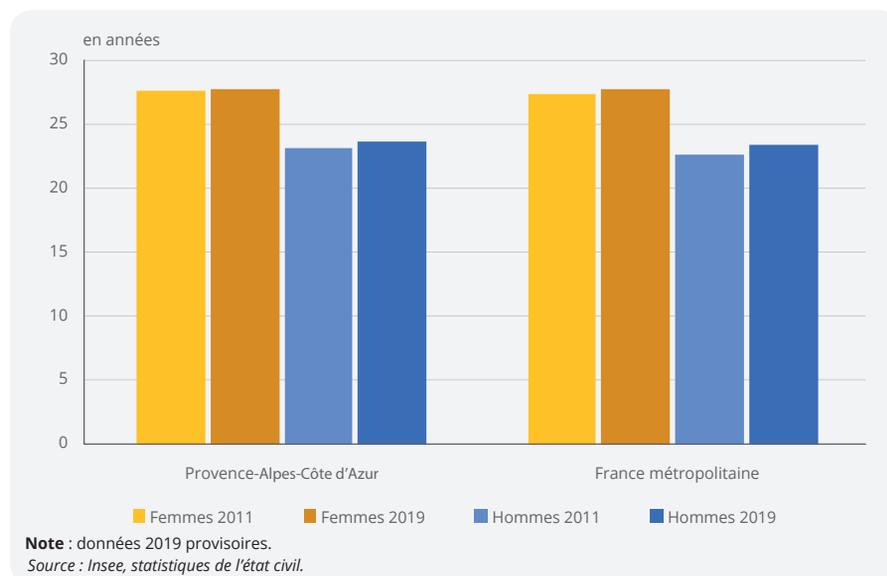
Au sein de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la progression du nombre des décès entre 2011 et 2020 a été deux fois plus forte dans les Hautes-Alpes (+ 3,4 %) que dans les Alpes-Maritimes (+ 1,7 %). Dans les autres départements, elle est proche de la moyenne régionale.

En 2020, la région compte 10,9 décès pour 1 000 habitants, soit un taux de mortalité supérieur à la moyenne de France métropolitaine (10,0). Ce taux a augmenté de 1,8 point par rapport à 2011. Dans les départements de la région, il oscille entre 10,2 pour 1 000 dans les Bouches-du-Rhône et 12,5 pour 1 000 dans les Alpes-de-Haute-Provence.

L'écart d'espérance de vie femmes-hommes se réduit entre 2011 et 2019

Dans la région, en 2019, l'espérance de vie à la naissance est de 85,6 ans pour les femmes et de 80 ans pour les hommes. Elle est au même niveau en France métropolitaine pour les femmes, légèrement inférieure pour les hommes (- 0,2 an). Dans les conditions de mortalité observées en 2019, une femme de 60 ans vivrait en moyenne 27,7 ans supplémentaires et un homme 23,7 ans ► **figure 5**. **L'espérance de vie à 60 ans** dans la région est ainsi équivalente à la moyenne de France métropolitaine pour

► 5. Espérance de vie à 60 ans en 2011 et 2019, par sexe



les femmes et légèrement supérieure pour les hommes (+ 0,3 an). Provence-Alpes-Côte d'Azur est au 7^e rang des régions métropolitaines pour l'espérance de vie à 60 ans des femmes. L'espérance de vie à 60 ans des hommes est la 3^e plus élevée de France métropolitaine.

Entre 2011 et 2019, les femmes de 60 ans ont gagné seulement 0,1 an d'espérance de vie, soit quatre fois moins qu'en France métropolitaine, et les hommes 0,5 an (0,7 an au niveau national). Aussi, comme au niveau national, l'écart femmes-hommes s'est légèrement réduit : 4 années en 2019, contre 4,4 en 2011. Au sein de la région, l'espérance de vie à 60 ans est plus faible pour les femmes et les hommes en Vaucluse et plus élevée dans les Hautes-Alpes, en particulier pour les femmes. ●

Fernande Ponzio, Carole Zampini (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources et méthode

Le **recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2019 et suivantes, les **estimations de population** sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2018 grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire et d'un ajustement, introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement en 2018 et rendre comparables les niveaux de population annuels successifs. Le nouveau questionnaire permet de mieux appréhender les liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et d'améliorer la connaissance des lieux d'habitation des personnes ayant plusieurs résidences, notamment des enfants de parents séparés. Une explication détaillée est disponible dans la documentation relative au recensement de la population sur insee.fr.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2020, il s'agit d'une estimation provisoire issue des transmissions par les mairies connues au 20 février 2021 et couvrant l'ensemble de l'année 2020.

Dans cette publication, sauf indication contraire, les naissances sont comptabilisées au lieu de domicile de la mère, les décès au lieu de résidence de la personne défunte et les mariages au lieu de domicile déclaré des époux.

Le solde migratoire d'une année est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population mesurée à deux recensements successifs et le solde naturel déduit de l'état civil. Pour le solde migratoire à partir de 2015, on retire en plus l'ajustement. Les évolutions de ce solde migratoire peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2018, les soldes migratoires de 2018, 2019 et 2020 sont estimés provisoirement par la moyenne des trois derniers soldes connus.

► Pour en savoir plus

- **Beaumel C., Papon S.**, « Bilan démographique 2020 révisé – Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première* n° 1846, mars 2021
- **Michaïlesco F., Mora V.**, « Populations légales – Entre 2013 et 2018, la région gagne près de 20 000 habitants par an », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 69, décembre 2020
- **Domens J., Mélé J.**, « Du 1^{er} mars au 30 avril, un surcroît de décès deux fois moins marqué qu'au niveau national », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 64, juin 2020

► Définitions

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

L'espérance de vie à 60 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 60 ans (ou durée de survie moyenne à l'âge de 60 ans), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

